

Le rendez-vous des 4 chemins

Bulletin d'information de la commune
de Saint-Cyr-les-Colons

Numéro 91

janvier 2008

Il y a un temps pour tout, et celui qui marque le passage à une nouvelle année s'avère propice tant aux bilans qu'aux projets. La période des vœux constitue toujours un moment fort de rencontre, d'échange et de réflexion. Nous sommes encore dans la magie des fêtes de Noël et de fin d'année et les premiers jours de l'an nouveau nous offrent un apaisement, de sincérité et d'espérance, instant où le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette période le germe d'un peu d'espoir, le début d'un nouvel optimisme.

En cette nouvelle année 2008, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal, une très belle année, beaucoup d'énergie, de force, de santé et de réussite. Mes pensées vont plus particulièrement à ceux qui souffrent de la solitude et de l'isolement, aux malades et aux plus démunis.

J'aurai l'occasion, lors de la galette des rois du 17 janvier à la salle des fêtes, de développer ces propos et de vous redire combien les sept années passées à la tête de Saint-Cyr-les-Colons ont été humainement enrichissantes, et de vous faire part de mes pensées sur l'avenir de notre commune.

Je vous attends nombreux à ce moment d'échange et de partage. A bientôt.

Le Maire, François VINCKIER



DATES A RETENIR



Le mercredi 9 janvier, 19 h 30 Réunion organisée par la Communauté de Communes à la salle des fêtes avec l'entreprise Numéo, pour les foyers ne disposant toujours d'internet haut débit (ADSL)

Le vendredi 17 janvier, 19 h Vœux du Maire à la population, galette des Rois et accueil des nouveaux habitants, à la salle des fêtes

Du 17 janvier au 16 février Recensement de la population

Le dimanche 9 mars Elections municipales, 1^{er} tour

Le dimanche 16 mars Elections municipales, 2^{ème} tour (le cas échéant)



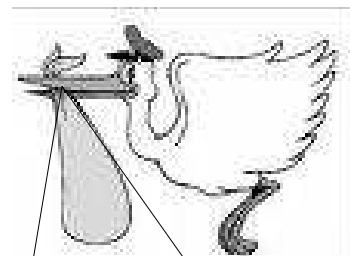
Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie et de l'Agence Postale Communale :
du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.

Tél. 03.86.41.40.83 ♦ Fax 03.86.41.48.45 ♦ mairie-st-cyr-89@wanadoo.fr ♦ www.saint-cyr89.fr

Ils nous ont quitté :

Marguerite LE MERRER, née DEGREMONT, le 18 janvier
Germaine CEREZA, née PERREAU, le 20 janvier
Gabrielle GANIVET, née RONDEAU, le 24 février
Simone RABIAT, née GOUSSERY, le 28 juillet
Gisèle MAZON, née SEPTIER, le 25 août
Hélène LANION, née AUDEBERT, le 18 novembre
Christian THORANT, le 24 novembre
Bernard BERTINARIA, le 21 décembre
Jacky WATTEBLED, le 28 décembre

ETAT CIVIL 2007



Ils se sont mariés :

Christophe FAILLE et Natacha
BRATON, le 4 août



Ils sont venus au monde :

Mélanie ERDN, née le 1^{er} avril
Romane GRENON, née le 22 octobre
Achille GUSSO, né le 6 décembre
Benoît BUREAU - - COURTET, né le 9 décembre



*** * * * *** Le recensement *** * * * ***

L'intérêt du recensement

Le recensement de la population nous permet de mieux connaître la population de la France dans sa diversité ainsi que dans son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants, le nombre de logements et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.

Les résultats du recensement aident à éclairer les décisions des pouvoirs publics, des professionnels, des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2008.

Le recensement respecte la vie privée de chacun

Le recensement respecte des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. **Toutes les statistiques produites sont anonymes.**

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Où devez-vous vous faire recenser ?

➤ à votre résidence principale, c'est-à-dire là où vous passez plus de six mois de l'année. Si l'agent recenseur vous contacte dans votre résidence secondaire, ne remplissez que la feuille de logement, sans établir de bulletin individuel.

Nous vous demandons de réserver votre meilleur accueil à Yvette Collober, notre agent recenseur.

Brèves de Conseil

Assainissement individuel

Suite à l'appel d'offres lancé par la commune, le bureau d'étude Test Ingénierie a été désigné pour conduire les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement individuel chez les particuliers qui se sont inscrits dans le premier programme communal de travaux. Ces travaux, et la maîtrise d'œuvre afférente, qui sont à charge des particuliers, bénéficient de subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

Restauration de l'église

Suite à la concertation entre l'architecte, la commune et les entreprises, les travaux de la seconde tranche, dont le démarrage était initialement prévu pour la fin 2007, devront débuter vers le 15 janvier.

Bonne nouvelle, l'association "Sauvegarde de l'Art Français", qui nous avait financièrement soutenu lors de la 1^{ère} tranche, nous accorde une nouvelle subvention d'un montant de 20 000 €.

Personnel communal

➤ M. Miguel Lopez avait été recruté pour six mois, en remplacement temporaire de M. Gérald Assier alors en arrêt maladie, par un contrat aidé par l'Etat, et qui arrivait à terme le 13 novembre dernier.

La situation de M. Assier étant rétablie et l'Etat n'accordant plus d'aide, ce contrat n'a pas été renouvelé, bien que la municipalité ait été pleinement satisfaite du travail effectué par M. Lopez, que nous remercions ici.

➤ Quant au contrat de M. Patrick Doux, qui arrive à échéance au 31 décembre 2007, il sera renouvelé sur la durée maximale autorisée pour ce type de contrat, soit un an renouvelable.

Logements communaux

Les logements, dont la mise en location était annoncée dans le précédent bulletin, ont trouvé rapidement preneurs, qu'il s'agisse du triplex situé face à l'ancien presbytère ou de l'ancien logement de la Poste de la rue du Château. Nous accueillons ainsi deux couples avec jeunes enfants et adolescents dans notre commune.

Après deux ans d'attente et de négociation, la convention qui lie notre C.P.I. et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) a enfin été signée. Elle prévoit notamment le paiement par le Département des interventions de nos pompiers. De son côté, la municipalité a financé la mise aux normes de leur équipement (vêtements et matériel) ; quant aux membres du C.P.I., ils se sont engagés à poursuivre leur formation dans le cadre des sessions du S.D.I.S.

Par ailleurs, la commune a acheté un nouveau véhicule d'intervention en remplacement de l'ancien J9 arrivé en bout de course.

Ces efforts conjoints des pompiers et de la Municipalité manifestent la volonté commune d'assurer la pérennité de notre C.P.I.

Déneigement

Les opérations liées au déneigement relèvent de deux cas de figure bien distincts :

- la voirie communale reste du ressort de la commune comme les années précédentes.
- par contre, la RD2, sur le tronçon Chablis/St-Cyr (jusqu'à la route de Vaugermain), a fait l'objet d'une convention spécifique entre le Conseil Général (en charge de cette voie) et notre commune, qui possède l'équipement nécessaire. Désormais, le Conseil Général, sur ordre du Préfet, pourra demander le déneigement du tronçon en question à la commune. Celle-ci percevra du Département un règlement dont le montant varie selon qu'il s'agisse d'une intervention de jour ou de nuit. Si le déneigement est à effectuer en dehors des heures de travail des employés communaux, il pourra être fait appel à des agriculteurs volontaires selon un accord technique et financier préalablement établi entre ceux-ci et la commune.



Communauté de Communes du Chablisien

Les grands projets

Les deux gros projets mis sur pied par la Communauté de Communes prennent progressivement forme, puisque le début des travaux de la zone d'activités des Violettes, ainsi que du "pôle jeunesse", est prévu à partir du 15 janvier 2008.

La zone d'activité des Violettes

La zone d'activité artisanale et commerciale occupera les terrains situés à la sortie de Chablis, à gauche de la route menant à Auxerre, entre la ville et le rond-point de la déviation. Le permis de lotir a été délivré en septembre et les entreprises chargées des travaux désignées en novembre, à savoir :

- Eurovia (terrassment, voirie et assainissement),
- T.P.I.L. (eau potable)
- Riboulet (espaces verts)

Suite à un problème technique, le lot électricité doit être relancé.

Le pôle jeunesse

Cet important complexe, qui réunira le centre de loisirs, l'école de musique et la crèche, doit être bâti sur une parcelle située derrière la maison de retraite entre les terrains de foot et de rugby. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 2 894 221,26 € TTC. Le permis de construire a été accordé en août 2007 et les entreprises désignées en novembre :

- Sebillaud (gros œuvre et maçonnerie)
- Vaucouleur (charpente bois)
- Dury (couverture, zinguerie)
- Varennes menuiserie (menuiseries extér.)
- Guillemot (menuiseries intérieures)
- Lemaire (métaillerie et serrurerie)
- Chevillard (doublages, cloisons et plâtrerie)
- Art et Tech (carrelages et faïences)
- Technique et Décor (sols souples)
- Chevillard (peinture et revêtements muraux)
- Thyssen Krup (ascenseur)
- Technique Moderne (chauffage et ventilation)
- Favergeat (plomberie et sanitaire)
- MP Entreprise (électricité)
- Appia (terrassment, voirie et espaces verts)
- AGP Grande Cuisine (équipement cuisine)

Une subvention sera demandée à la Région pour l'installation des panneaux solaires destinés à la production de l'eau chaude.

Adhésion Poilly-sur-Serein au 1^{er} janvier 2008

Le Préfet a autorisé la commune de Poilly-sur-Serein, qui en faisait la demande depuis des années, à quitter la Communauté de Communes Nucérienne (Noyers) pour rejoindre la Communauté de Communes du Chablisien. Cette dernière

est désormais composée de 12 communes, à savoir : Aigremont, Beine, Chablis, Chemilly-sur-Serein, Chichée, Courgis, Fleys, Fontenay-près-Chablis, Lichères-près-Aigremont, Poilly-sur-Serein, Préhy et Saint-Cyr-les-Colons. L'ensemble représente dorénavant une communauté de 5 218 habitants sur la base du dernier recensement.



centre de Loisirs

Lors des vacances de la Toussaint, qui se sont déroulées du 29 octobre au 2 novembre, nous avons choisi comme thème :

« La Salsa des démons »



Le matin : fabrication d'objets pour décorer le Centre (sorcières géantes, photophores de maisons hantées, photophores en orange et cuisine dégoûtantes (yeux de lézards et doigts de sorcières) pour un super goûter en compagnie des parents au cours duquel enfants et adultes ont pu jouer et danser ensemble.

L'après-midi était dédié aux jeux collectifs et sportifs.

Deux sorties ont été organisées, l'une pour les petits à « Youmbao », une salle de jeu avec des structures gonflables, et l'autre à la patinoire, pour les plus grands.

Du 5 au 7 novembre . le thème de l'animation a été :

« mais qui sera le meilleur ? »



Deux équipes ont rivalisé à travers différentes épreuves comme un concours d'humour et de chants, un concours de dessins et concours de cuisine le matin.

L'après-midi, les enfants ont pu s'affronter sur des grands jeux.



Le Centre de Loisirs a affiché complet sur la presque totalité du séjour (entre 12 et 20 enfants par jour), petits et grands sont repartis l'air ravi.

Les vacances de Février seront l'occasion d'aborder le thème suivant :

l'animal de compagnie

RAPPEL ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Nous vous rappelons qu'il existe un accueil péri-scolaire qui fonctionne le matin de 8 h à 9 h et le soir de 16 h 30 à 18 h, avec une aide aux devoirs.

Pour tout renseignement : 03.86.41.46.92

Le mot de l'école

Depuis la rentrée de septembre, trois enfants ont quitté l'école et deux y ont été accueillis.

Le samedi 8 décembre, un petit déjeuner pédagogique a été organisé, afin de sensibiliser les enfants à la nutrition et à l'équilibre alimentaire. Le vendredi 21 décembre, les enfants ont fêté Noël autour d'un goûter, clôturant ainsi l'année 2007.

Mademoiselle Nathalie Salgado, qui enseigne dans la classe des petits, partira en formation de direction du lundi 14 janvier au lundi 4 février. Elle sera remplacée par Mademoiselle Aurore Sabani.

LES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Comme tous les ans, l'Amicale a été très bien reçue lors de la tournée des calendriers. Nous remercions la population de son accueil.

Les membres de l'Amicale des Pompiers présentent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour 2008.

A.V.E.N.I.R.S.

L'association A.V.E.N.I.R.S vous invite à participer au concours de belote qu'elle organise à la salle polyvalente de Saint-Cyr-les-Colons le

samedi 15 mars prochain

Le Club de la Bonne Humeur

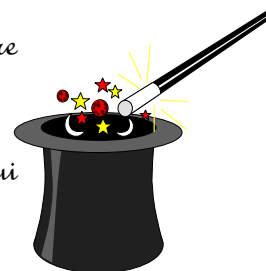
Ca bouge au club !

- le 5 novembre : sortie à Beaune pour un voyage intéressant,
- le 11 décembre, nous nous sommes retrouvés pour le repas de Noël, un repas toujours excellent, animé par un magicien qui nous a charmé ; à 80 ans, on a encore une âme d'enfant ! En résumé : une belle journée.

Merci à notre président et à toute l'équipe de bénévoles qui y ont contribué.

Nous commencerons la nouvelle année avec la galette des Rois.

La secrétaire, Mme Demond



FETE DE LA SAINT-ELOI

Comme chaque année, le saint patron des agriculteurs, qui est aussi celui des forgerons et des orfèvres a été dignement fêté le dimanche 9 décembre dernier. L'abbé Jean-Marie Rigollet, aidé de l'abbé Raymond Chesnel ont célébré la messe qui a été animée par la chorale du Linot de Saint-Bris et le chœur grégorien d'Auxerre. A l'issue de l'office, le traditionnel feu de bois a été allumé sur la place et le célèbre vin blanc chaud servi à la population. La manifestation, pilotée par Jacqueline Bourdellot avec le soutien de l'association A.V.E.N.I.R.S., a été mise en place grâce au concours des viticulteurs, Olivier Heimbourger et Pascal Henry, qui ont offert le vin, et des agriculteurs, en particulier Jean-Pierre Blin, Jean-Yves Bras, Bruno Heimbourger et Philippe Thibault, qui ont offert la brioche bénie au cours de la messe.

On peut cependant regretter que cette manifestation qui permet de se retrouver dans une atmosphère sympathique ait mobilisé, cette année, un très faible public. Pour se maintenir, cette fête a besoin de la présence de toutes et de tous.

Pour permettre une meilleure découverte de notre commune, la municipalité a mis en place un site internet : www.saint-cyr89.fr



Vous y découvrirez plusieurs rubriques :

- "**la mairie**", avec notamment la liste des élus et les commissions respectives, les compte-rendu des séances du Conseil Municipal, ainsi que des liens destinés à faciliter de nombreuses démarches administratives.
- "**les services à la population**" indiquent, en autres, les établissements scolaires, les services liés à l'enfance (assistantes maternelles, centre de loisirs, etc.), les services proposés par la commune (agence postale, location de salle et du gîte).
- "**habiter à Saint-Cyr**" propose de nombreuses informations concernant l'urbanisme, l'assainissement, les déchets ainsi que des liens vers des organismes destinés à financer des travaux dans votre habitation. Une liste des logements à vendre ou louer sur la commune sera également disponible.
- "**activités locales**" présente les entreprises, les commerces, les artisans et les viticulteurs, ainsi que les associations locales.
- "**patrimoine et tourisme**" contient des informations sur le patrimoine communal, offre des liens vers les sites touristiques de la région, ainsi qu'une photothèque que vous pourrez enrichir.

Le site est également doté des fiches habituelles : "actualités", "liens", ou encore "nous écrire". Par ailleurs un calendrier vous permet de connaître les manifestations à venir.

Ce site est régulièrement mis à jour, mais certaines rubriques sont en cours d'élaboration ; merci de votre compréhension.

INFORMATIONS DIVERSES

Deux organismes sont amenés à proposer leurs services en matière d'aide à la personne : une clarification s'impose sur les missions spécifiques de chacun :

L'Association d' Aides Ménagères à Domicile du Chablisien



Cette association propose un service **d'aide ménagère** pour toutes les personnes, sans limite d'âge, en cas de besoin concernant des tâches domestiques du type ménage, repassage, etc.

Vous pouvez contacter cette association :
Directrice : Mme Betsch, secrétaire Mlle Truchy
tél. : 03.86.42.80.02 - fax : 03.86.18.94.01

Soins Infirmiers à domicile pour personnes âgées (S.I.A.D.P.A.)

L'autorité départementale de tutelle (D.D.A.S.S.) a intégré notre commune dans la zone de service de l'A.D.M.R. de **Vermenton**.

Cette aide est proposée à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, en cas de besoin de soins infirmiers et d'hygiène à domicile, lorsque ces soins (toilettes, pansements, etc.) sont prescrits par un médecin.

N'hésitez pas à contacter l'infirmière coordinatrice :
Mme Pelloille ou Mme Bolard au 03.86.81.54.84 - fax 03.86.81.56.41



La Municipalité vient d'acquérir un logiciel de cadastre numérique. Cet équipement informatique permet, entre autres, de visualiser automatiquement les parcelles sur le plan, à partir de la matrice (liste des propriétés). Désormais facilement accessible sur écran, la situation de la parcelle devient aussi immédiatement imprimable.

L'A.P.R.R., société gestionnaire de l'autoroute A6, a informé il y a quelques mois Monsieur le maire de l'élaboration de trois projets affectant le territoire de la commune :

- la création d'un chemin d'accès direct entre l'autoroute et l'aire de stockage du sel à la hauteur de Puits-de-Courson.
- la réalisation d'un dispositif de rétention des eaux le long de l'autoroute, en face de l'aire de la Grosse Tour, afin de protéger les captages de Chitry et de Saint-Cyr des ruissellements d'eau polluée provenant de l'autoroute, du fait des pluies ou d'accident impliquant des véhicules transportant des matières polluantes.
- la mise en place, de chaque côté de l'autoroute, d'une voie de

service destinée à assurer, à la hauteur de la D956, l'accès à l'autoroute des véhicules techniques et de secours, ainsi que l'évacuation des usagers de l'A6 en cas de force majeure entraînant un blocage de la circulation (intempéries, accidents, etc.). M. Guimiot, propriétaire des terrains concernés, a été contacté à ce sujet par la direction de l'Autoroute.

Le coin détente

Œufs en meurette

Ingrédients : pour 6 personnes

- * 6 œufs
- * pour la sauce : $\frac{3}{4}$ de litre de bon vin rouge (Bourgogne)
 - 1 bouquet garni
 - sel, vinaigre
 - 2 oignons
 - 2 carottes
 - 250 g de champignons de Paris
 - 100 g de lard fumé
 - 20 g de matière grasse
- * 6 croûtons de pain de mie ou 6 biscottes
- * pour la liaison : 1 cuillère à soupe rase de maïzéna délayée dans autant d'eau
 - 2 grosses cuillères à soupe de crème
 - persil



Recette :

- Faites réduire pendant 30 min au moins le vin avec les oignons, les carottes émincées et le bouquet garni. Passez la sauce et gardez-la.
- Œufs pochés : cassez les œufs bien frais, un par un, dans un bol ; déposez-les délicatement à la surface d'une eau vinaigrée frémissante et comptez 3 min. Egouttez sur du papier absorbant.
- Faites alors revenir à la poêle, dans la matière grasse, les dés de lard et les champignons émincés, ajoutez-les à la sauce et laissez mijoter 20 min pendant que vous préparez les canapés frits ou grillés
- Déposez les œufs sur les canapés dans un plat rond et nappez avec la sauce liée avec la maïzéna et la crème Saupoudrez de persil et servez bien chaud. Si votre sauce est un peu acide, ajouter un morceau de sucre.

Pour accompagner : Vin de Bourgogne, le même que celui de la sauce
(avec modération bien sûr)

Bon appétit !!

SUDOKU

			8	3				4
	4			2		9	6	5
	7		4				3	
	5			8			1	9
						4		
8		4	9	7	1			6
	8	7		5				
		2	3					
1		6					2	

Humour :

Quand on ne travaillera plus les
lendemains des jours de repos, la
fatigue sera vaincue.

Alphonse Allais

Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit
"fermez la porte, il fait froid dehors",
qu'il fait moins froid dehors quand la
porte est fermée.

Pierre Dac

Le dicton du jour :

Au jour de l'an, les jours
croissent d'un vol de faisan



Saint-Cyprien-Créhoux (France) 1902. - La Mairie. - L'Eglise.